

## Accompagnement administratif et juridique



Nouvelles Voies s'installe à la Maison du Projet pour accompagner les Arcueillais-es deux fois par mois, un mardi sur deux, **de 14h à 16h30 (hors vacances)** dans leurs démarches administratives et juridiques.

Par un suivi bimensuel personnalisé et global autour de différentes thématiques, Nouvelles Voies propose des solutions concrètes et immédiates : rédaction de courriers sur place, assistance administrative, démarches en ligne ou encore consultation d'un avocat. S'inscrivant dans une offre de services plus large, **l'inscription** aux permanences de Nouvelles Voies se fait directement **auprès de la Maison du Projet** : par téléphone au [01 46 01 02 47](tel:0146010247), ou par mail à [maisonprojetchap@gmail.com](mailto:maisonprojetchap@gmail.com).

### Contact

- Maison du Projet
- 

[33 rue Danielle Mitterrand 94110 Arcueil](#)

- [01 46 01 02 47](tel:0146010247)
- [Nous écrire](#)
- [Instagram](#)



## **Sur le même sujet**

**Maison du Projet**